



COMITE DIRECTEUR

Réunion du 4 Juin 2018

Date d'affichage : le 05/06/2018

Sous la responsabilité : M G Flouret.

Ont participé : Mme C Loisel, MM J Caudin, M Coelember, D Denis, D Desfachelles, C Dupont, C Fournier, F Frammery, D Hary, J-M Hénon, P Lavignon, A Lemaire, E Picot, F Poret, P Quéniart, N Sauvage, J Wimez.

Assistent : Mrs A Ansel (Président CDA), B Grébert (Président de la commission éthique et gestion des conflits), R Macquet (secrétaire/animateur du groupe de travail pour les labels), A Sergent (président de la commission électorale).

Excusés : Mmes B Gosset, C Dufour (Directrice administrative), Mrs C Gambier, G Sergent (CTD).

Absente : Mme C Damette

Courriers du Président, du Secrétaire Général :

DECES :

-M Corentin Delahaye, joueur du club de Campagne les Hesdin.

-M Pierre Pignon, papa d'Olivier, arbitre de notre District.

Le Président et les Membres du Comité Directeur présentent leurs sincères condoléances et leurs sentiments de sympathie aux familles et au club.

CLUBS/MUNICIPALITES :

-Calais Opale : demande de clémence au sujet de son infraction envers le statut de l'arbitrage.

-Ambleteuse : démission de M Barry de son poste de président.

-M Minard : suite au comportement de dirigeant de l'US Marquise pour l'apprentissage du football en U11, transmis aux techniciens du District.

-Groupement Opale Foot : accord pour intégrer le club d'Elinghen dans le groupement, transmis à la Ligue

-Groupement Opale Foot, Groupement Lys AA Foot, Groupement Quiestède Roquetoire, Groupement Sporting Club, Groupement Seninghem Nielles, Groupement Loison Auchy, bilan annuel de leur groupement jeunes, transmis à la Ligue.

-Canche Authie Football Féminin : groupement féminin regroupant les sections féminines de Montreuil et Le Touquet d'U14 à senior, transmis à la Ligue.

-Calais Hauts de France : signalant que 6 jeunes de son club participent à un tournoi à Malo avec le club de Marck, sans son accord.

-M P Bailleul : remerciements pour la journée des bénévoles à Paris.

-Elinghen : accord pour intégrer le Groupement Opale Foot, transmis à la Ligue.

-Nordausques : demande d'une 2° dérogation pour son terrain pour accéder en D1.

-Mme Millien, démission de son poste de trésorière du club de Rinxent Futsal.

-Mametz : invitation pour les 50 ans du club, les 22, 23 et 24 juin.

-Ardres : suite au match U15 contre Calais SO, transmis à la commission de discipline.

-Groupement Canche Authie : des catégories U6 à U15 pour les clubs de Gouy St André, Campagne les Hesdin, Brimeux, Boisjean, transmis à la Ligue.

-Esquerdes : demande de clémence par rapport à son interdiction d'accéder pour son équipe senior A suite à sa demande de rétrogradation la saison dernière.

FEDERATION FRANCAISE de FOOTBALL :

- guide pour la dématérialisation des demandes de licences.
- guide d'utilisation de la procédure d'affiliation dématérialisée.

Le CD entérine les décisions suivantes :

- les plateaux U9 pris en compte pour le décompte des obligations d'équipes jeunes, seront ceux déroulés jusqu'au 13 juin 2018 inclus.
- le Règlement Intérieur de la CDA.
- les bordereaux d'engagements des clubs sont à retourner (donc arriver) au District pour le 13 juillet et non le 8 comme prévu dans nos RG.
- pour le vote lors de l'AG du 23 juin concernant le vœu pour la D1, une question préliminaire sera posée aux clubs. A savoir si ce vote est ouvert à tous les clubs du District ou uniquement aux clubs concernés.

Demandes de clubs :

Le CD prend les décisions suivantes en application de nos RG :

- Boulogne Gazélec : concernant son terrain ne répondant pas aux normes demandées par nos RG pour évoluer en D5. Demande refusée. Il est demandé à ce club de nous fournir un terrain classé en niveau 6 pour le 15 juin 2018, avec l'accord écrit du propriétaire du terrain. Faute de quoi il ne pourra accéder en D5.
- Esquerdes : concernant son accession en D4 alors qu'il avait demandé sa rétrogradation en juin 2017 en D5. Demande refusée.
- Calais Opale Bus : concernant son amende suite à son infraction au statut de l'arbitrage, demande refusée.
- Calais Opale Bus : demande à accéder en D5 malgré l'interdiction réglementaire suite à son infraction au statut de l'arbitrage. Demande refusée.
- Nordausques : concernant son terrain ne répondant pas aux normes demandées par nos RG pour évoluer en D1. Demande refusée. Il est demandé à ce club de nous fournir un terrain classé en niveau 5 pour le 15 juin 2018, avec l'accord écrit du propriétaire du terrain. Faute de quoi il ne pourra accéder en D1.
- deux autres demandes n'ont pas été étudiées car elles n'émanaient pas de l'adresse sécurisée des clubs.

Toutes ces décisions ont été prises à l'unanimité.

La deuxième partie de ce CD est consacrée au mode de fonctionnement du District, pour une meilleure gestion administrative.

Prochain Comité Directeur, le lundi 25/06/18 à 18H30 au siège du District.

Le Président
M G Flouret

Le Secrétaire Général
M Dominique Hary

